

OBSERVATOIRE DES INGENIEURS ISIFC

16^{ÈME} ENQUETE

Situation au 31 décembre 2020



OBSERVATOIRE DES INGENIEURS ISIFC

16^{ÈME} ENQUETE

Situation au 31 décembre 2020

L'ISIFC est une composante interne de l'Université de Franche-Comté :

UNIVERSITÉ 
FRANCHE-COMTÉ

Membre de la COMUE :

UBFC 
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Et labellisée :



PRÉAMBULE

Voici les résultats de la 16ème enquête professionnelle conduite par l'ISIFC et portant sur la situation des ingénieurs diplômés de l'ISIFC (depuis 2004) au 31 Décembre 2020. Cette enquête, clôturée le 5 juin 2021, transpose les données recueillies et s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire des Métiers des Ingénieurs Biomédicaux de France.

L'enquête concerne 668 personnes. Le taux de réponse s'élève à 64 % (428 réponses). Ces données isolent volontairement les ingénieurs de la promotion 17 (car diplômés fin 2020), à l'exception des données géographiques et des secteurs d'activité.

Nous noterons cette année un taux de réponse moins élevé que les années précédentes mais cela peut être en partie dû à la crise sanitaire actuelle.

Ce rapport présente la situation des ingénieurs ISIFC en indiquant qui ils sont et dans quelles entreprises ils travaillent. Cette étude a aussi pour but de montrer quelles sont les fonctions qu'ils remplissent et d'analyser leurs salaires, qu'ils travaillent en France ou à l'étranger.

Dans la suite du rapport, le terme « diplômés » désignera toujours les élèves diplômés de l'ISIFC depuis 2004.

Nous espérons que vous tirerez le meilleur profit de cette étude et que les diplômés ISIFC auront à cœur de répondre positivement à notre prochaine invitation en 2022 sur les emplois 2021.

Vanessa Zimmer, vacataire, élève ingénieure ISIFC



LE MOT DU DIRECTEUR

CHERS DIPLÔMÉS, CHERS LECTEURS ET LECTRICES,

Chaque année un étudiant vacataire nous aide à analyser l'ensemble des réponses données par nos diplômés lors de notre enquête d'insertion. Cela nous permet à tous d'avoir une vision actualisée de l'emploi des ingénieurs de l'ISIFC dans le monde. Cette année, Vanessa s'y est employée avec application, et je l'en remercie.

Cet état des lieux permet de montrer que cette année encore les ingénieurs de l'ISIFC travaillent presque tous autour du dispositif médical. Nous pouvons donc être très fiers de voir notre formation appréciée tant par ses ingénieurs que par leurs employeurs. Cela est corroboré par le nombre d'offres de stages et de contrats de pro que nous recevons. Même en temps de crise, la balance de l'emploi bascule donc toujours favorablement du côté de nos diplômés !

Le taux de réponse au questionnaire reste bon, bien que moins élevé que d'habitude. Nous espérons que nous pourrions continuer à convaincre de l'intérêt de cette enquête pour garder un taux important. Cette enquête bénéficie tant à l'école pour définir sa trajectoire, qu'à nos anciens pour se projeter dans leur carrière. Nous restons donc à l'écoute pour toujours améliorer notre questionnaire.

Je les remercie donc vivement nos diplômés pour le temps qu'ils ont consacré à cette enquête ainsi qu'aux précédentes. Nous aurons encore besoin d'eux l'année prochaine !

La crise sanitaire de cette année montre l'importance des métiers auxquels nous formons. Un grand merci donc à toute la famille de l'ISIFC – diplômés, étudiants, enseignants et administratifs – pour les mettre si bien en valeur.

Vincent Armbruster, directeur de l'ISIFC





SOMMAIRE

A. QUI SONT LES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?	8
A.1 NOMBRE DE DIPLOMÉS DEPUIS 2004 ET MIXITÉ AU SEIN DE L'ISIFC	8
A.2 POSITION GÉOGRAPHIQUE DES DIPLOMÉS EN SITUATION D'EMPLOI	9
A.3 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS	10
B. QUELLES ENTREPRISES EMPLOIENT LES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?	11
B.1 LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES	11
B.2 LA NATURE DES ENTREPRISES	11
B.3 LE MOYEN D'OBTENTION D'UN EMPLOI CHEZ LES ISIFC	13
C. QUEL EST L'EMPLOI DES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?	14
C.1 LE NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS APRES LE DIPLOME	14
C.2 LES FONCTIONS PRINCIPALES ET SECONDAIRES	15
C.3 LE TÉLÉTRAVAIL CHEZ LES ISIFC	16
D. COMBIEN GAGNENT LES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?	17
D.1 LES SALAIRES EN FRANCE	17
D.2 LES SALAIRES PAR RÉGION	18
D.2 LES SALAIRES EN SUISSE	20
D.3 LES SALAIRES A L'ETRANGER (HORS SUISSE)	21
D.4 LES REVENUS EXCEPTIONNELS ET GRATIFICATIONS (AVEC 13 ^{ÈME} ET 14 ^{ÈME} MOIS)	21
D.5 LES DISPARITES HOMMES/FEMMES	22
E. LA SITUATION DES INGENIEURS ISIFC TRAVAILLANT EN FRANCE ET EN SUISSE EN 2020	23
E.1 LES SALAIRES MENSUELS BRUTS SANS PRIME	23
E.2 LES SALAIRES ANNUELS NETS AVEC 13/14 ^{ÈME} MOIS	24
E.3 LES SALAIRES MENSUELS NETS	25
E.3 LES CONGÉS PAYÉS EN FRANCE ET EN SUISSE	27

A. QUI SONT LES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?

Créé en 2001, l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC) est l'école d'ingénieur universitaire de Besançon. Habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), elle forme chaque année jusqu'à cinquante ingénieurs en Génie biomédical à destination, majoritairement, des entreprises de Dispositif Médical et, épisodiquement, en centres de soin et laboratoire de recherche.

La mixité est de coutume à l'ISIFC. En effet, sur les 675 diplômés depuis sa création, l'école compte 286 garçons diplômés (42.4%) et 389 filles (57.6%).

A.1 NOMBRE DE DIPLOMÉS DEPUIS 2004 ET MIXITÉ AU SEIN DE L'ISIFC

De façon générale, le nombre de diplômés par année est en augmentation depuis 2004 pour atteindre 45 diplômés en 2020. Au regard de l'année précédente, l'effectif se maintient.

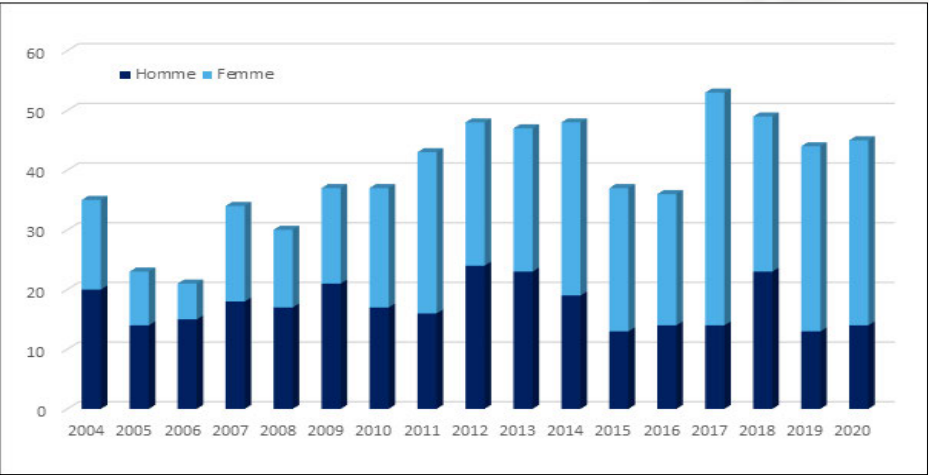


Figure 1 : Nombre de diplômés par promotion depuis 2004

Bien que minoritaire dans les premières promotions, la proportion de filles au sein de l'ISIFC n'a cessé de croître depuis 2004 au point de dépasser celle de la gente masculine. Ainsi, l'effectif de la 17^{ème} promotion se compose de 31 filles (69%) et 14 garçons (31%).

A.2 POSITION GEOGRAPHIQUE DES DIPLOMÉS EN SITUATION D'EMPLOI

En 2020, la position géographique des diplômés en situation d'emploi est similaire à celle de l'année passée. En effet, près de trois diplômés ISIFC sur quatre travaillent en France. Le taux d'ingénieurs ISIFC ayant un emploi en Suisse s'élève à 19%. Enfin, 7% des diplômés disposent d'un emploi à l'étranger, hors Suisse (Canada, Royaume-Uni, ...).

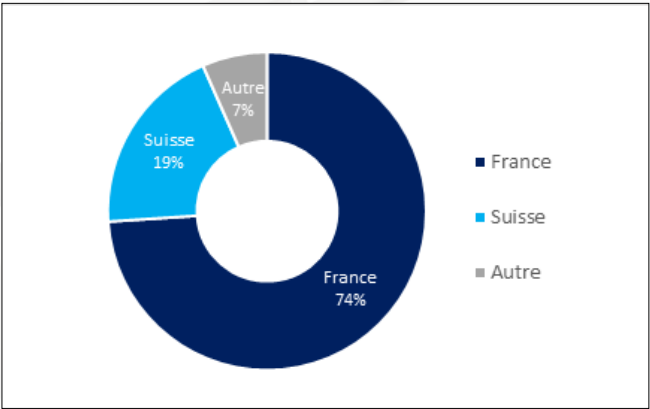


Figure 2 : Position géographique des diplômés en situation d'emploi

En termes de répartition régionale, les diplômés travaillant en France privilégient la région Rhône-Alpes avec un pourcentage de 34% ainsi que la région Bourgogne Franche-Comté avec un pourcentage de 28%. L'Île-de-France occupe, quant à elle, la troisième place avec un taux de 14%. Figurent ensuite les régions du Grand-Est, Provence Alpes Cotes d'Azur, ou encore le Pays de la Loire.

Région	Effectif	%
Auvergne Rhône-Alpes	97	34%
Bourgogne Franche-Comté	81	28%
Ile de France	39	14%
Grand Est	25	9%
Pays de la Loire	8	3%
Haut de France	4	1,4%
Bretagne	1	0,3%
Provence Alpes Cotes d'Azur	12	4%
Occitanie	8	3%
Normandie	5	2%
Nouvelle Aquitaine	3	1%
Corse	1	0,3%
La Réunion	1	0,3%

Figure 3 : Répartition régionale des diplômés travaillant en France

A.3 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS

Malgré un contexte économique peu favorable, le taux d'insertion des diplômés est **similaire à l'année précédente**. En effet, en considérant l'ensemble des promotions, près de **80% des diplômés** ont un emploi et **15 % d'entre eux** font ou ont fait une **poursuite d'études**.

La 17^{ème} promotion présentait au 31 décembre 2020 un **taux d'insertion de 84%**. La proportion de diplômés en recherche d'emploi s'élevait quant à elle à 11%, dont 5% de diplômés ont entamé une poursuite d'études.

Situation professionnelle	Promo 17	Toutes promos hors Promo 17
Situation d'emploi	84%	80%
CDI	68%	73%
CDD	29%	3%
Autre	3%	3%
Recherche d'emploi	11%	1%
Situation d'études	5%	15%
Master	0%	4%
Doctorat	5%	7%
Autre	0%	4%

Figure 4 : Situation professionnelle des diplômés en 2020 en France et à l'Etranger



B. QUELLES ENTREPRISES EMPLOIENT LES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?

B.1 LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Les entreprises fabriquant des dispositifs médicaux emploient **60% des diplômés**. La catégorie « Autre » concerne, entre autres, les domaines de l'enseignement, l'horlogerie, la santé, ou encore l'aéronautique.

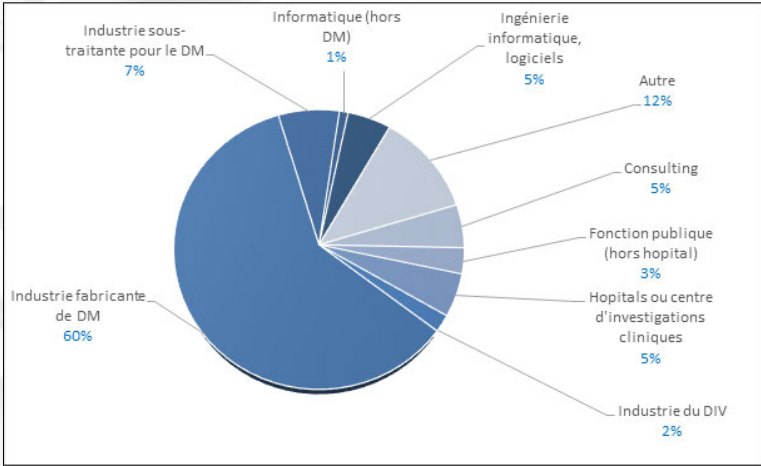


Figure 5 : Secteur d'activité des entreprises

B.2 LA NATURE DES ENTREPRISES

Près de la moitié des ingénieur.e.s ISIFC (48 %) travaillent soit dans des **TPE** (Très Petites Entreprises), soit dans **PME** (Petites et Moyennes Entreprises).

Seulement 7 % des diplômé.e.s travaillent dans la fonction publique.

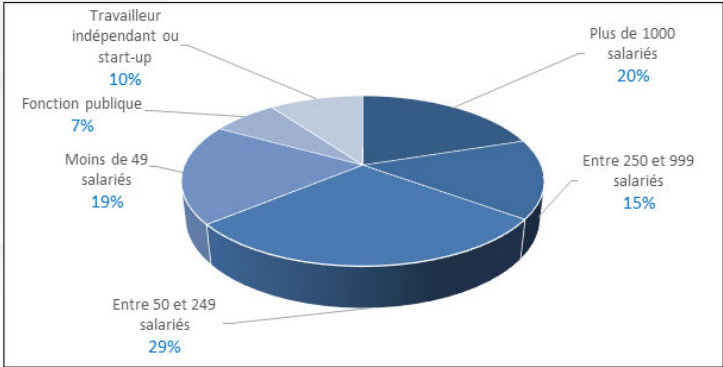


Figure 6 : Nombre de salariés des entreprises employant des diplômés ISIFC



B.3 LE MOYEN D'OBTENTION D'UN EMPLOI APRÈS L'ISIFC

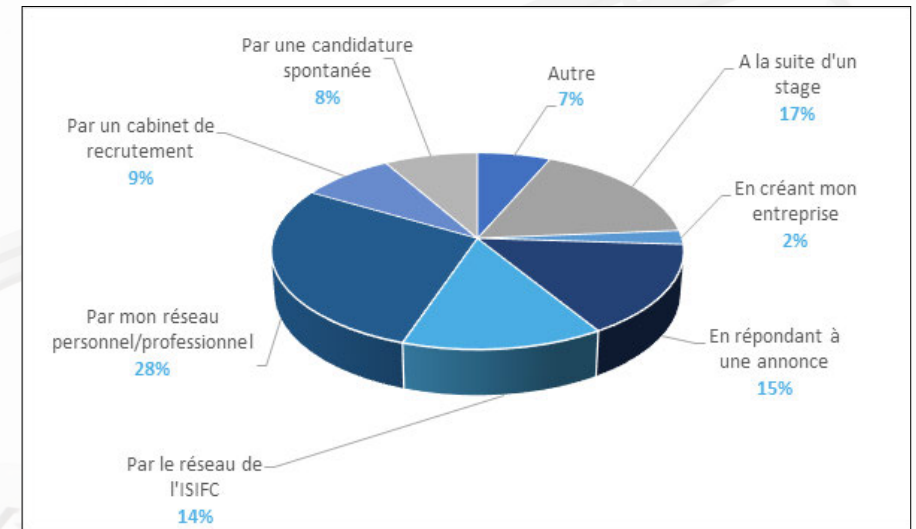


Figure 7 : Répartition des sources d'obtention d'emploi en 2020

L'ISIFC, de part ses proposition de stages et son réseau, permet de proposer **plus de 30%** des emplois disponibles à ses anciens diplômés.

C. QUEL EST L'EMPLOI DES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?

C.1 LE NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS APRES LE DIPLOME

Au moins **la moitié des diplômés** des promotions 1 à 10 ont occupé **3 postes ou plus**. Il est à noter que plus des deux tiers des promotions 11, 12 et 13 ont occupé au minimum deux postes, tandis que plus des trois quarts des diplômé.e.s des promotions 14, 15 et 16 occupent leur premier/second emploi du fait de leur récente arrivée sur le marché de l'emploi.

Nous pouvons toutefois constater que 6% des diplômés de la 17^{ème} promotion (diplômée en octobre 2020) occupe déjà un second poste.

Emplois	Promotion																	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
0	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	4%	0%	0%	10%	11%	2%
1	0%	20%	0%	25%	6%	21%	10%	7%	14%	10%	21%	19%	44%	63%	71%	82%	83%	29%
2	7%	20%	20%	42%	27%	31%	38%	37%	27%	26%	27%	52%	44%	23%	19%	8%	6%	27%
3	28%	0%	40%	17%	13%	26%	33%	37%	45%	35%	40%	14%	8%	14%	10%	0%	0%	21%
4	29%	20%	20%	8%	27%	11%	19%	11%	7%	23%	9%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	11%
5 et +	36%	40%	20%	8%	27%	11%	0%	8%	7%	6%	3%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	10%

Figure 8 : Le nombre d'emplois occupés par les ingénieurs ISIFC depuis leur diplôme



C.2 LES FONCTIONS PRINCIPALES ET SECONDAIRES

En considérant l'ensemble des promotions, les **Affaires Réglementaires** et la **Qualité/Validation** représentent la fonction principale de plus de 40% des diplômés ISIFC et la fonction secondaire de 25% d'entre eux également.

Fonctions	Promo 17		Toutes promos	
	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire
Ingénieur Affaires Réglementaires	31 %	7 %	20 %	17 %
Ingénieur Clinique	14 %	0 %	7 %	4 %
Ingénieur d'Application	3 %	3 %	5 %	6 %
Ingénieur Qualité	17 %	24 %	21 %	12 %
Ingénieur R&D / études	7 %	7 %	11 %	6 %
Ingénieur hospitalier	0 %	0 %	5 %	4 %
Chef de produit	0 %	3 %	3 %	1 %
Ingénieur Marketing	0 %	3 %	2 %	2 %
Métier de la recherche	0 %	3 %	4 %	4 %
Service client / SAV / Maintenance	0 %	0 %	2 %	2 %
Autre	28 %	7 %	18 %	9 %
Pas de fonction secondaire	41 %	-	-	33 %

Figure 9 : Fonctions occupées par les diplômés ISIFC

Il est à noter que 48% des nouveaux promus ont la qualité/validation ou les affaires réglementaires en fonction principale. Ces missions sont donc bien adaptées à un premier poste.

Remarque sur les autres fonctions :

Dans la catégorie « Autre » fonctions nous retrouvons celles relatives à la Direction générale ou encore les fonctions de valorisation et de communication.

C.3 LE TÉLÉTRAVAIL CHEZ LES ISIFC

Avec le contexte sanitaire actuel, il était important d'évaluer l'impact du COVID-19 sur les conditions et méthodes de travail de nos diplômés, et plus particulièrement sur le télétravail. **Près de 73%** des diplômés travaillent désormais **au moins 1 jour par semaine** en télétravail :

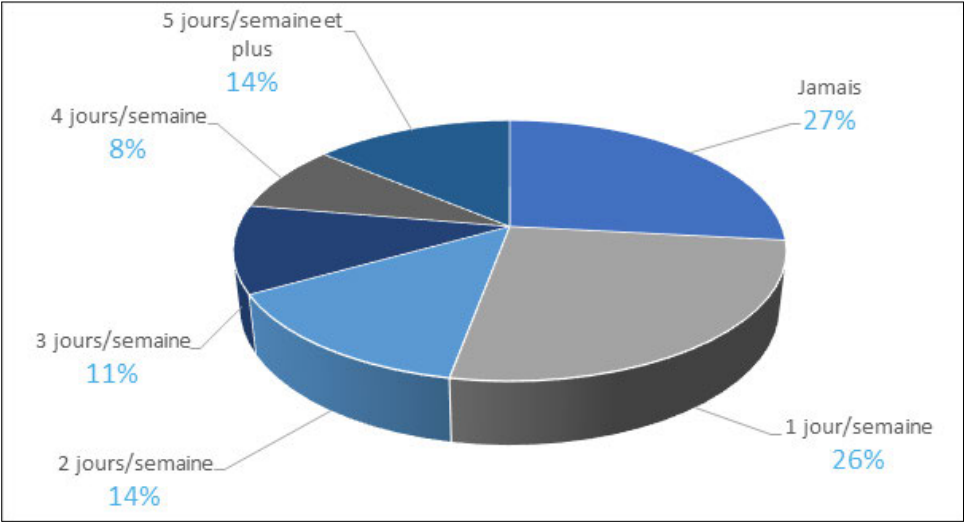
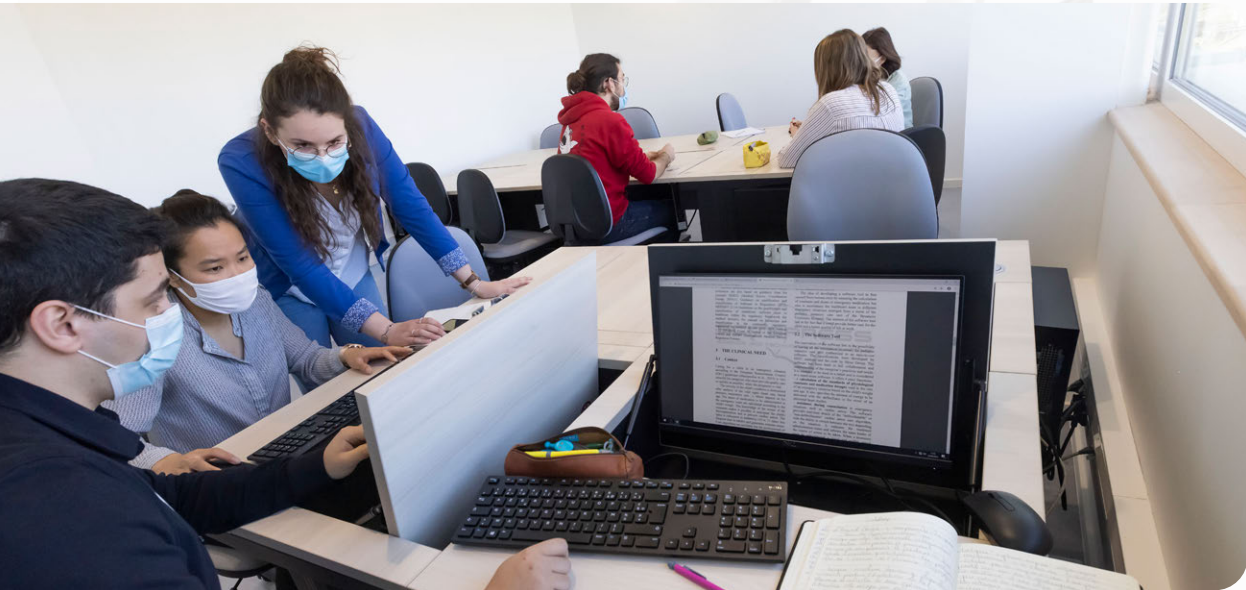


Figure 10 : Nombre de jours de télétravail par semaine chez les diplômés actifs



D. COMBIEN GAGNENT LES INGENIEURS ISIFC EN 2020 ?

Cette section concerne les salaires de toutes les promotions en France, Suisse et dans les autres pays. Dans la suite de ce rapport, les salaires bruts seront toujours considérés **pour un emploi à temps plein, hors prime et avantage direct**. Les salaires annuels nets avec 13^{ème} ou 14^{ème} mois sont indiqués sans primes exceptionnelles ni intéressement ; les salaires mensuels nets sans prime ni avantage.

D.1 LES SALAIRES EN FRANCE

Salaires mensuels bruts sans prime									
	Promo 1 et 2	Promo 3 et 4	Promo 5 et 6	Promo 7 et 8	Promo 9 et 10	Promo 11 et 12	Promo 13 et 14	Promo 15 et 16	Promo 17
Moyenne	4477	4103	4552	3800	3841	3238	3078	2674	2535
Médiane	4450	3800	4200	3718	3684	3250	3020	2666	2500
Minimum	3000	2525	2400	2300	2650	1827	1769	1700	2147
Maximum	7000	6978	9000	5958	5600	4959	4580	3400	2950
1 ^{er} quartile	3730	3523	3650	3213	3450	2810	2800	2500	2500
3 ^{ème} quartile	4955	4600	5295	4303	4167	3666	3275	2931	2667

Si l'on considère les salaires mensuels bruts sans prime en France de toutes les promotions :

- La moyenne est de **3 589 €** ;
- La médiane vaut **3 684 €** ;
- Le minimum est de **1 700 €** tandis que le maximum est de **9 000 €** ;

Salaires mensuels nets sans prime									
	Promo 1 et 2	Promo 3 et 4	Promo 5 et 6	Promo 7 et 8	Promo 9 et 10	Promo 11 et 12	Promo 13 et 14	Promo 15 et 16	Promo 17
Moyenne	3658	3183	3388	2901	2800	2463	2363	2045	1968
Médiane	3530	2800	3193	2909	2700	2490	2340	2046	1939
Minimum	2550	1955	2170	1380	2008	1543	1387	1400	1700
Maximum	5500	7400	5800	4000	4500	3769	3730	2660	2290
1 ^{er} quartile	3058	2530	2724	2500	2500	2100	2113	1932	1862
3 ^{ème} quartile	4099	3425	3925	3221	3034	2768	2550	2215	2100

Si l'on considère les salaires mensuels nets sans prime en France de toutes les promotions :

- La moyenne est de **2 752 €** ;
- La médiane vaut **2 700 €** ;
- Le minimum est de **1 380 €** tandis que le maximum est de **7 400 €** ;

Salaires annuels nets (13 ^{ème} et 14 ^{ème} mois inclus)									
	Promo 1 et 2	Promo 3 et 4	Promo 5 et 6	Promo 7 et 8	Promo 9 et 10	Promo 11 et 12	Promo 13 et 14	Promo 15 et 16	Promo 17
Moyenne	50022	40800	46870	39073	36831	32062	29686	27951	26433
Médiane	47000	38100	43800	38660	34960	29880	28782	26666	25286
Minimum	30600	24600	27178	21800	20000	18516	16644	16800	20900
Maximum	81000	88000	87600	58000	77400	66200	49760	56340	53600
1 ^{er} quartile	40002	31363	35670	32412	32500	26585	26577	24075	22620
3 ^{ème} quartile	53832	44000	54574	45704	37369	36066	31200	29435	27135

Si l'on considère les salaires annuels en France de toutes les promotions :

- La moyenne est de 36 636 € ;
- La médiane vaut 34 960 € ;
- Le minimum est de 16 644 € tandis que le maximum est de 88 000 € ;

Prime									
	Promo 1 et 2	Promo 3 et 4	Promo 5 et 6	Promo 7 et 8	Promo 9 et 10	Promo 11 et 12	Promo 13 et 14	Promo 15 et 16	Promo 17
Moyenne	6000	2665	7636	3794	5832	2862	1935	3595	3081
Médiane	2891	2000	3500	3500	2500	1700	1000	1400	5600
Minimum	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maximum	30000	6972	48000	20000	55000	35000	14000	32340	32000
1 ^{er} quartile	0	750	0	0	0	0	0	0	0
3 ^{ème} quartile	6057	4500	8125	5000	5000	3550	2770	3500	2500

D.2 LES SALAIRES PAR RÉGION

Région	Salaire mensuel brut moyen
Auvergne Rhône-Alpes	3374
Bourgogne Franche-Comté	3314
Ile de France	3703
Grand Est	2947
Pays de la Loire	2705
Haut de France	3654
Bretagne	3257
Provence Alpes Cotes d'Azur	3570
Occitanie	3399
Normandie	3370
Nouvelle Aquitaine	3750
Corse	2508
La Réunion	3160

Le salaire mensuel brut maximum est obtenu dans la région Nouvelle Aquitaine tandis que le minimum est obtenu en Corse.

Région	Salaire mensuel net moyen
Auvergne Rhône-Alpes	2576
Bourgogne Franche-Comté	2545
Ile de France	2877
Grand Est	2231
Pays de la Loire	2269
Haut de France	2692
Bretagne	2419
Provence Alpes Cotes d'Azur	2760
Occitanie	2562
Normandie	2525
Nouvelle Aquitaine	2945
Corse	2035
La Réunion	2500

Le salaire mensuel net maximum est obtenu dans la région Nouvelle Aquitaine tandis que le minimum est obtenu en Corse.

Région	Salaire annuel net moyen avec primes
Auvergne Rhône-Alpes	34 602
Bourgogne Franche-Comté	32 811
Ile de France	35 304
Grand Est	30 217
Pays de la Loire	27 391
Haut de France	35 751
Bretagne	31 700
Provence Alpes Cotes d'Azur	31 368
Occitanie	36 385
Normandie	35 199
Nouvelle Aquitaine	35 340
Corse	25 289
La Réunion	30 000

Le salaire annuel maximum, incluant les 13^{ème} et 14^{ème} mois ainsi que les primes, est obtenu dans la région Occitanie tandis que le minimum est obtenu en Corse.

D.3 LES SALAIRES EN SUISSE

Salaires mensuels bruts sans prime									
	Promo 1 et 2	Promo 3 et 4	Promo 5 et 6	Promo 7 et 8	Promo 9 et 10	Promo 11 et 12	Promo 13 et 14	Promo 15 et 16	Promo 17
Moyenne	9347	9467	8642	7316	6908	6086	6538	5637	4937
Médiane	8359	9051	8800	7132	6950	6031	6500	5594	5500
Minimum	7000	6640	6750	6750	5000	3254	5540	4874	2500
Maximum	15200	17000	10000	8582	9200	8000	7750	6975	6811
1 ^{er} quartile	7998	7925	8050	6880	6094	5500	5781	5259	4000
3 ^{ème} quartile	9437	9388	9475	7552	7500	7482	7275	5749	6156

Si l'on considère les salaires mensuels bruts sans prime en Suisse de toutes les promotions :

- La moyenne est de 7 209 € ;
- La médiane vaut 6 950 € ;
- Le minimum est de 2 500 € tandis que le maximum est de 17 000 € ;

Salaires mensuels nets sans prime									
	Promo 1 et 2	Promo 3 et 4	Promo 5 et 6	Promo 7 et 8	Promo 9 et 10	Promo 11 et 12	Promo 13 et 14	Promo 15 et 16	Promo 17
Moyenne	8288	8294	7210	6258	5595	5528	5694	5338	4362
Médiane	7053	7640	7200	6268	5371	5314	5500	4982	4500
Minimum	6000	5931	5460	5200	4050	3006	4791	4500	2200
Maximum	14000	15000	8500	7753	7500	7000	6500	7127	6387
1 ^{er} quartile	6885	7160	6625	5825	4600	5000	5200	4730	3350
3 ^{ème} quartile	8598	8125	8150	6595	6450	6766	6200	5647	5444

Si l'on considère les salaires mensuels nets sans prime en Suisse de toutes les promotions :

- La moyenne est de 6 285 € ;
- La médiane vaut 5 500 € ;
- Le minimum est de 2 200 € tandis que le maximum est de 15 000 € ;

Salaires annuels nets (13 ^{ème} et 14 ^{ème} mois inclus)									
	Promo 1 et 2	Promo 3 et 4	Promo 5 et 6	Promo 7 et 8	Promo 9 et 10	Promo 11 et 12	Promo 13 et 14	Promo 15 et 16	Promo 17
Moyenne	108594	120711	102687	89842	75360	72837	75017	66881	56144
Médiane	94000	112980	107900	86658	72728	72999	74075	66233	59000
Minimum	72000	74742	72520	68900	48600	36072	62283	54000	26400
Maximum	182400	230000	125800	116393	130000	92000	94200	85524	83031
1 ^{er} quartile	89459	99921	84250	80706	59300	68400	67425	56892	42700
3 ^{ème} quartile	116420	120575	121200	99288	87400	88147	78550	74314	71016

Si l'on considère les salaires annuels nets en Suisse de toutes les promotions :

- La moyenne est de 85 341 € ;
- La médiane vaut 74 075 € ;
- Le minimum est de 26 400 € tandis que le maximum est de 230 000 € ;

D.4 LES SALAIRES A L'ETRANGER (HORS SUISSE)

Salaires mensuels bruts sans prime		
	P 1 à 8	P 9 à 17
Moyenne	4886	5382
Médiane	4600	4546
Minimum	3200	3390
Maximum	6900	13140
1 ^{er} quartile	4200	3935
3 ^{ème} quartile	6200	5575

Salaires mensuels nets sans prime		
	P 1 à 8	P 9 à 17
Moyenne	3546	3692
Médiane	3000	3090
Minimum	2300	2040
Maximum	6900	9100
1 ^{er} quartile	2800	2350
3 ^{ème} quartile	4000	4163

Salaires annuels nets (13 ^{ème} et 14 ^{ème} mois inclus)		
	P 1 à 8	P 9 à 17
Moyenne	46759	46569
Médiane	45160	38350
Minimum	27600	20000
Maximum	91800	109200
1 ^{er} quartile	36000	26090
3 ^{ème} quartile	48000	52464

D.5 LES REVENUS EXCEPTIONNELS ET GRATIFICATIONS (AVEC 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} MOIS)

L'attribution de revenus exceptionnels concerne 63% des diplômés. En moyenne, les diplômés reçoivent 7 645 € de revenus exceptionnels par an ; le minimum étant de 65 € et le maximum de 55 000 €.

À défaut de revenus exceptionnels, les diplômé.e.s peuvent également bénéficier de gratifications (voiture de fonction, ordinateur portable, téléphone, mutuelle, tickets restaurant, stock-options, abonnement télépéage, logement, ...).



D.6 LES DISPARITES HOMMES/FEMMES

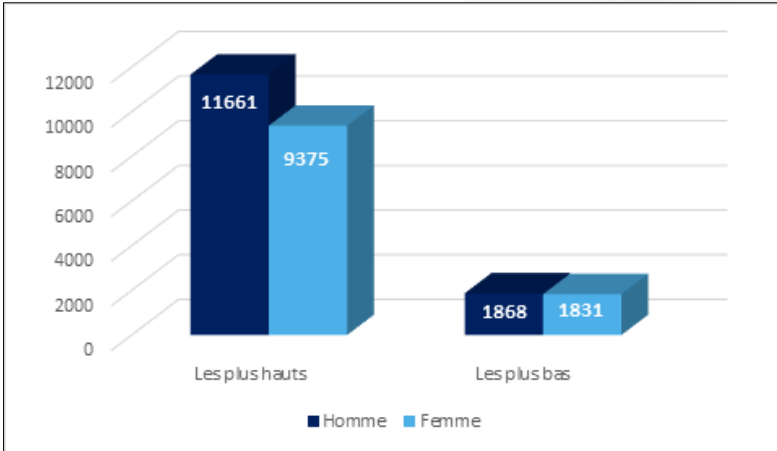


Figure 11 : Les 10 salaires les plus élevés et les 10 salaires les plus bas

Toutes promotions confondues, les salaires des hommes sont en moyenne supérieurs à ceux des femmes. Cet écart est de **17 %** pour les salaires mensuels bruts sans primes, de **20 %** pour les salaires mensuels nets sans primes, et de **21 %** pour les salaires annuels nets avec 13^{ème}/14^{ème} mois sans primes.

Parmi les 10 salaires les plus élevés (toutes promotions confondues), **2 femmes** sont représentées contre 8 hommes.

Parmi les 10 salaires les plus bas (toutes promotions confondues), **6 femmes** sont représentées contre 4 hommes.

E. LA SITUATION DES INGENIEURS ISIFC TRAVAILLANT EN FRANCE ET EN SUISSE EN 2020

En 2020, **19 % des ingénieurs** ISIFC travaillent en **Suisse**. Les salaires en Suisse sont beaucoup plus élevés qu'en France. Nous constatons d'autre part une progression salariale et une carrière des employés suisses nettement plus importante que celle en France.

E.1 LES SALAIRES MENSUELS BRUTS SANS PRIME

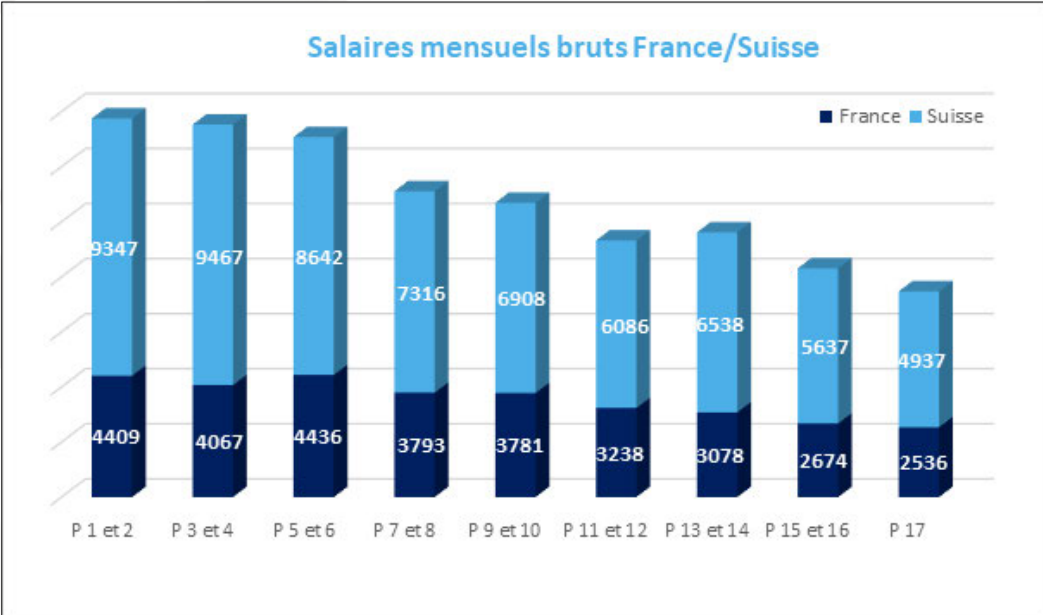


Figure 12 : Salaires mensuels bruts en France et en Suisse répartis par promo en 2020

En 2019, le salaire mensuel brut moyen hors primes est de **3 557 €** en France et de **7 209 €** en Suisse. Les salaires annuels bruts sans prime sont souvent **deux fois plus élevés** en Suisse qu'en France.

NB : le taux de change Franc Suisse / Euro a été pris au 31 Décembre 2020.

E.2 LES SALAIRES ANNUELS NETS AVEC 13/14^{ÈME} MOIS

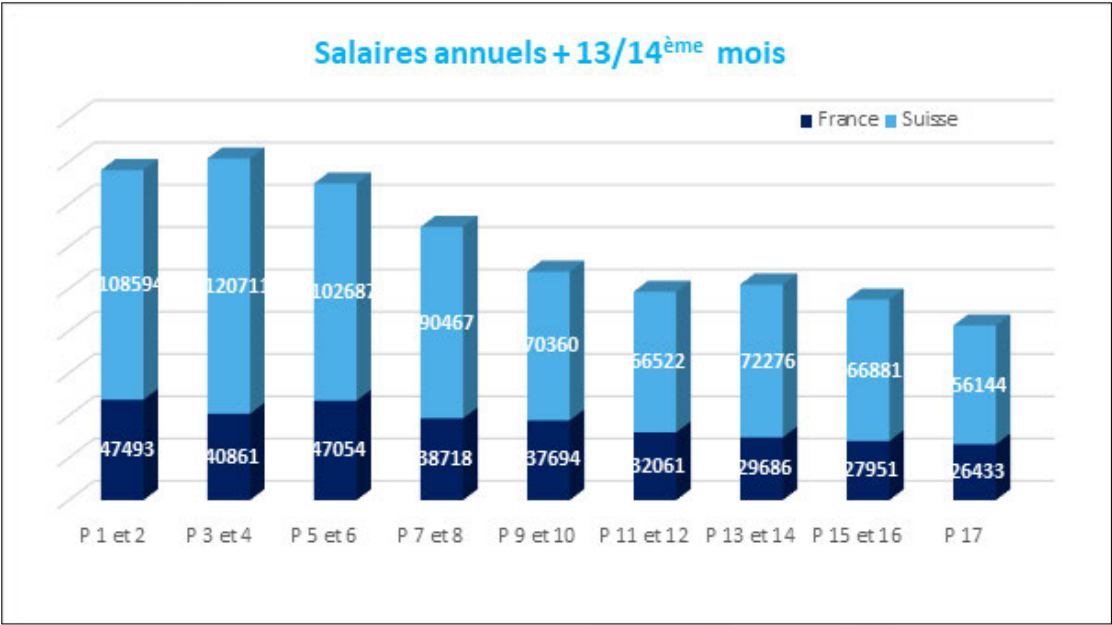


Figure 13 : Salaires annuels nets avec 13/14^{ème} mois en France et en Suisse répartis par promo en 2020

En 2020, le salaire annuel net moyen avec 13^{ème} et 14^{ème} mois prime non comprise est de **36 439 €** en France et de **83 849 €** en Suisse.

NB : le taux de change Franc Suisse / Euro a été pris au 31 Décembre 2020.

E.3 LES SALAIRES MENSUELS NETS

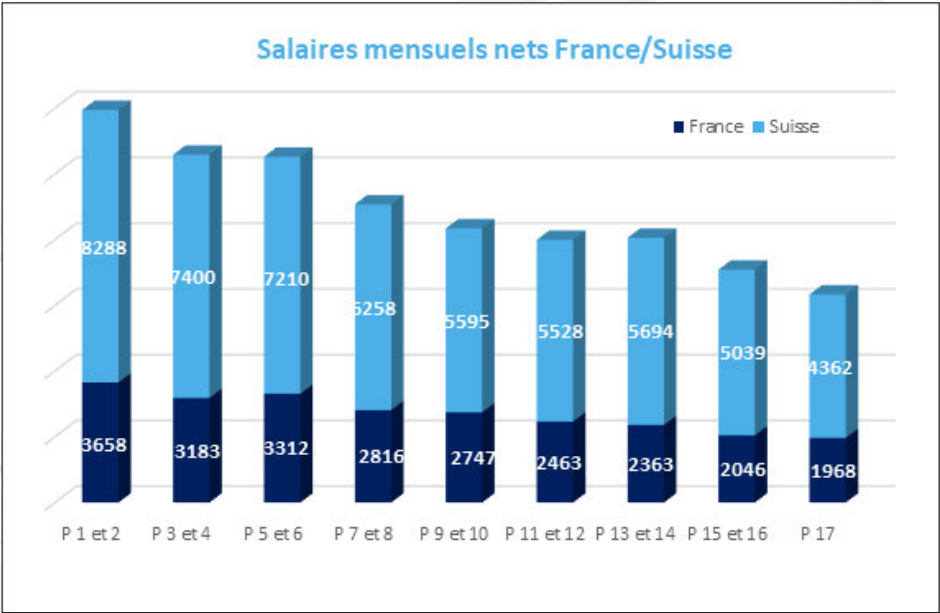


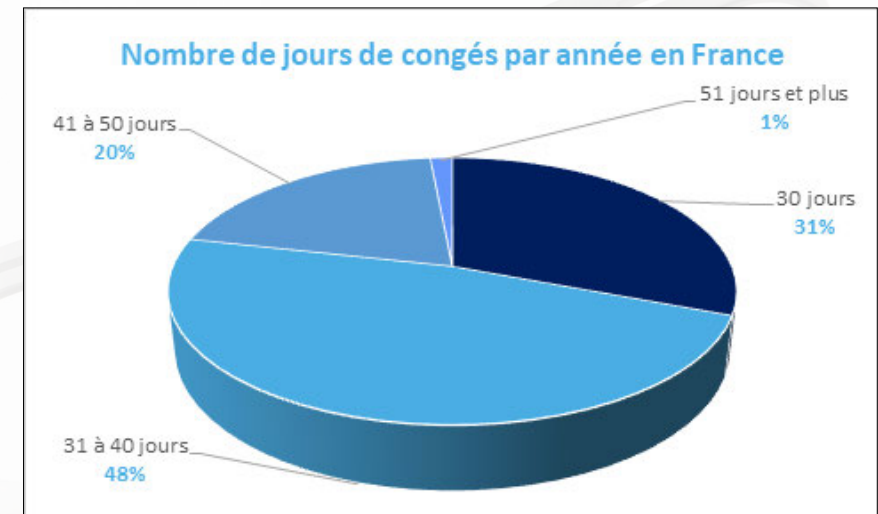
Figure 14 : Salaires mensuels nets sans prime en France et en Suisse répartis par promo en 2020

En 2020, le salaire mensuel net moyen sans prime est de **2 728 €** en France et de **6 152 €** en Suisse.

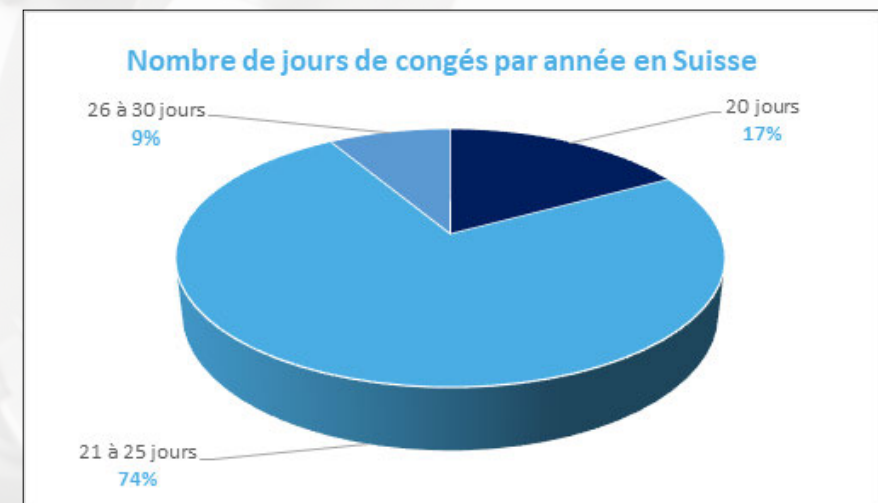
NB : le taux de change Franc Suisse / Euro a été pris au 31 Décembre 2020.



E.4 LES CONGÉS PAYÉS EN FRANCE ET EN SUISSE



En France, près de **48% des diplômés** possèdent **31 à 40 jours de congés annuel**. Le minimum étant fixé à **30 jours** et le maximum à **112 jours**.



En Suisse, près de **74% des diplômés** possèdent **21 à 25 jours de congés annuel**. Le minimum étant fixé à **20 jours** et le maximum à **30 jours**.

Rapport V.1 édité par l'ISIFC le :
30/09/2021

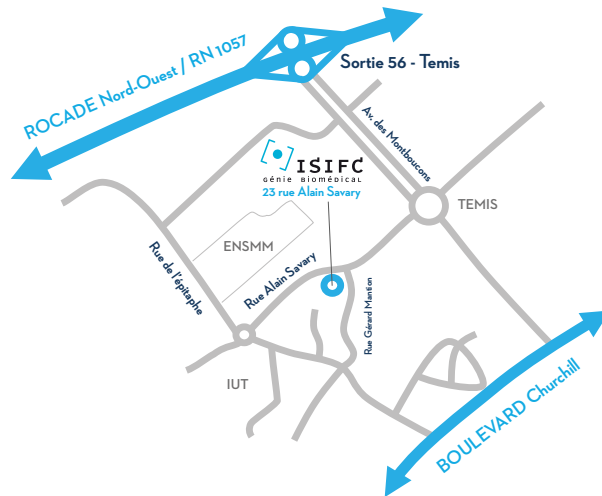
Pilotage :
Vincent Armbruster

Conception initiale du questionnaire :
Loïc Mathez

Traitement des données :
Vanessa Zimmer

Mise en page :
Steeven Flores





Université de Franche-Comté

23, rue Alain Savary
25000 Besançon, FRANCE

Tél. : +33 (0)3 81 66 66 90

<http://isifc.univ-fcomte.fr/>

